

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pacte pour un développement durable du Grand Sud :

Le Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE) constitué

Ce jour, les signataires du Pacte pour un développement durable du Grand Sud ont concrétisé la constitution du Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE), instance garante de la participation des autorités coutumières au suivi environnemental de l'usine du Grand Sud, ainsi que la prise du savoir et des connaissances traditionnels kanaks.

Conformément au Pacte, cet outil s'inscrit dans une démarche pérenne de transparence de l'Usine du Grand Sud sur les sujets afférents à sa gestion environnementale et d'intérêts partagés entre les parties prenantes.

Le CCCE a pour missions de décider des études environnementales utiles, de recommander les mesures de prévention ou de mitigation des impacts potentiels des opérations industrielles sur l'environnement, d'émettre des avis et des recommandations sur les plans et programmes de surveillance. Il a également pour vocation d'informer les communautés de l'avancement des dossiers d'intérêt.

Dans la case Eman, du Centre Culturel Tjibaou, les 15 membres nommés par leurs instances respectives ont approuvé les statuts de fonctionnement du Comité et ils ont désigné Raphaël MAPOU, en qualité de Président et Marcelin DOUEPERE, en qualité de Vice-Président.

La prochaine réunion du comité sera consacrée à la mise en œuvre du recrutement de 8 techniciens environnementaux chargés d'assurer le suivi des activités environnementales de l'industriel et d'en informer les populations du Grand Sud. Ces techniciens rendront compte de leurs activités aux 15 membres du Comité Consultatif Coutumier Environnemental (CCCE), qui disposera ainsi des informations utiles pour mener à bien son mandat.

Le CCCE a par ailleurs pris acte de la mise à disposition de la première tranche du budget quinquennal de la Fondation, qui doit être prochainement créée. Cette Fondation pourra ainsi soutenir les projets socioculturels qu'il appartient aux populations du Grand Sud de lui proposer.

Pour en savoir plus :

Le Pacte pour un développement durable du Grand Sud

Il y a un an, le 27 septembre 2008, les autorités coutumières du Grand Sud, les représentants de Réébuu Nuu, et Vale Inco Nouvelle-Calédonie signaient le Pacte pour un développement durable du Grand Sud.

L'objectif partagé des trois parties signataires est de le décliner en actions concrètes dans les domaines socio-culturel et environnemental, dès la première tonne de nickel produite. Pour ce faire, elles se sont régulièrement rencontrées durant l'année 2009, pour se concerter quant aux modalités de mise en place des structures de gouvernance du Pacte.

A Nouméa, le 29 octobre 2009

A : 14h00

Le bureau du CCCE

Raphaël MAPOU

Président

Marcelin DOUEPERE

Vice Président

